CAP VIAS

Professionnels

Programme de formation

Prévenir la maltraitance et promouvoir la bientraitance : sensibilisation

Poser des repères communs pour reconnaître une maltraitance, développer des pratiques bientraitantes et savoir signaler

En bref

Public	Professionnels d'ESSMS : équipes, encadrement, direction	**Prérequis**	Aucun
Lieu et modalité	En présentiel, dans votre établissement Déplacement France entière	**Effectif**	4 à 12 personnes
Durée	1 jour (7 heures)	**Dates et délais**	1 mois
Intervenante	Morgane de Zan, formatrice et sexologue clinicienne	**Tarif**	**1 200 €** Hors frais de déplacement TVA non applicable.

Objectifs

À la fin de la formation, les participants seront capables de :

1. Définir les concepts fondamentaux de la maltraitance et de la bientraitance
2. Reconnaître une situation de maltraitance et en identifier le type
3. Développer des pratiques bientraitantes au quotidien
4. Savoir signaler une situation de maltraitance

Contenu

Module 1 · Définir les concepts fondamentaux
Définition légale de la maltraitance (art. L119-1 CASF), vulnérabilité, maltraitance ordinaire et institutionnelle, bientraitance et bienveillance (repères HAS)

Module 2 · Reconnaître une situation de maltraitance
Les 7 types de maltraitance, les 4 questions de la HAS pour reconnaître une situation, cas pratiques

Module 3 · Développer des pratiques bientraitantes
Consentement, choix, explication et traçabilité ; repères HAS ; outils du quotidien ; cas pratiques

Module 4 · Signaler une maltraitance
Obligation de signaler et secret professionnel, circuit interne et externe (3133), protection du professionnel qui témoigne, freins et leviers

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques avec remise d'un PDF en fin de formation
- Exercices, études de cas, jeux
- Méthodes active, expositive et interrogative

Moyens techniques

- Matériel d'animation et supports apportés par la formatrice
- Vidéoprojecteur, mur blanc, paperboard et salle adaptée au groupe par l'établissement

Modalités d'évaluation et documents

	Avant la formation	Pendant la formation	À l'issue de la formation	Après la formation
Évaluation	• Entretien d'analyse des besoins et des attentes	• Positionnement au début de la formation puis évaluation des acquis • Évaluation continue de la participation • Évaluation de la satisfaction des participants à chaud	• Évaluation finale de l'atteinte des objectifs	• Recueil de l'avis de l'établissement
Documents	• Recueil des besoins • Devis • Convention de formation • Conditions générales de vente • Règlement intérieur • Programme de formation • Convocation	• Supports projetés • Feuille d'émargement • Questionnaire de positionnement • Questionnaire de satisfaction à chaud	• Supports en PDF • Fiche « Mes essentiels de la bientraitance » • Attestation de fin de formation (sous 10 jours ouvrés) • Certificat de réalisation • Facture	• Questionnaire de satisfaction à froid

Satisfaction : formation nouvelle, pas de données à ce jour.

Accessibilité

Pour toute demande d'adaptation (rythme, supports adaptés, etc.), contacter la référente handicap, Morgane de Zan, au moins 14 jours avant le début de la formation.

Adaptations possibles : outils et jeux adaptés, horaires flexibles, formation en demi-journées, rythme ajusté au groupe. L'accessibilité du lieu est vérifiée en amont.

Contact et devis

Morgane de Zan

07 44 41 50 90
morgane@capvias.fr
capvias.fr

Le contenu et la durée de la formation peuvent être ajustés selon les besoins de votre établissement : n'hésitez pas à me contacter pour en parler.